



# Besoin de rénover votre logement ? N'attendez plus !



Travaux d'économie d'énergie  
Réhabilitation  
Maintien à domicile  
Vous pouvez bénéficier de subventions

Conception et impression : Sicoval - Crédit photos : Adobe stock - Papier PEFC - Octobre 2018 - 2 750 ex. - Ne pas jeter sur la voie publique

## Un accompagnement gratuit et sur mesure...



Pour un accompagnement personnalisé,  
contactez votre conseiller Rénoval :

05 61 73 38 81  
renoval@soleval.org  
www.operationrenoval.fr



ECO

T

20 9  
Valable jusqu'au  
31/03/2019



SICOVAL  
AUTORISATION 78099  
31679 LABEGE CEDEX



# Habiter mieux et Rénoval sont deux programmes en faveur de la rénovation et l'amélioration du logement privé. Ils permettent d'obtenir des aides financières et un accompagnement personnalisé, quel que soit votre projet.

## Pour qui ?

Tous les **propriétaires ou futurs acquéreurs**, en **habitat individuel ou collectif**, résidant sur le territoire du Sicoval.

## Pourquoi ?

- Pour améliorer votre **confort thermique**
- Pour réaliser des **économies d'énergie**
- Pour **adapter votre logement à vos besoins** (perte d'autonomie, handicap)
- Pour **réhabiliter votre logement** (mise aux normes d'habitabilité)

## Pour quels travaux ?

- **rénovation énergétique** : isolation, chauffage, menuiseries extérieures...
- **réhabilitation** : lutte contre l'insalubrité, travaux de mise aux normes
- **adaptation au vieillissement ou au handicap** : mise en place d'un monte escalier, pose de main courante, adaptation de salle de bain...

**Pour connaître les aides possibles :**  
envoyez le coupon ci-contre (sans affranchissement)  
ou contactez votre conseiller Rénoval :  
05 61 73 38 81 ou [renoval@soleval.org](mailto:renoval@soleval.org)

## Les aides



Selon votre situation personnelle et les travaux que vous réalisez, vous pouvez bénéficier de différentes aides, qui sont cumulables : • Subventions du Sicoval • Eco-chèque de la région Occitanie • Aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) • Eco-prêt à taux 0 % • Crédits d'impôts, déductions fiscales • Aides des caisses de retraite • Primes Éco-Énergie

**Attention : Ne commencez pas vos travaux avant de déposer votre demande de subvention !**

## Exemples de financement

Un couple aux revenus très modestes, âgé de 80 ans, éprouve des difficultés à effectuer certains gestes de la vie courante. Afin d'être plus autonome, il décide de réaliser des travaux d'adaptation du logement et fait installer un monte escalier.

Montant des travaux : 4 759 € TTC

Total des subventions : 3 384 € soit 71 % du montant des travaux

**Restant à charge : 1 375 €**

Une personne aux revenus modestes réalise des travaux d'économies d'énergies dans son logement : elle installe un système central de chauffage au gaz (chaudière, radiateurs, réseau). Le gain énergétique après travaux est de 59 %.

Montant des travaux : 10 769 € TTC

Total des subventions : 7 028 € soit 65 % du montant des travaux.

**Restant à charge : 3 741 €**

# COUPON-RÉPONSE

Je suis propriétaire de mon logement :  oui  non

Mon logement a plus de 15 ans :  oui  non

Année de construction : \_\_\_\_\_

Avez-vous des projets de travaux ?  oui  non

Si oui, lesquels ?

- isolation des murs, plafonds, combles, planchers/sols
- chauffage
- ventilation
- menuiseries extérieures
- adaptation des sanitaires (salle de bain, toilettes)
- élargissement des portes, des accès
- pose de main courante, rampe et barre d'appui
- mise en place d'un monte-escalier
- autre(s) (préciser) : \_\_\_\_\_

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nombre d'occupants du logement : \_\_\_\_\_